

APPEL A CANDIDATURES

Consultation pour une étude sur l'appui aux engagements de la diaspora malienne en France

I- LE FORIM

1) Missions et objectifs

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit 40 fédérations et collectifs régionaux d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration « ici » et dans des actions de développement dans les pays d'origine. Il s'appuie, à travers ses membres, sur une base sociale d'environ 1000 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien.

Ses trois missions principales sont les suivantes :

- Etre une structure de solidarité représentative des migrant(e)s, dotée d'une organisation performante.
- Avoir une connaissance précise des OSIM à travers les FOSIM et les COSIM et améliorer leurs compétences et leur accès aux financements.
- Capitaliser les expériences des FOSIM, COSIM et OSIM et organiser leur partage et leurs échanges.

2) Organisation institutionnelle interne

Le FORIM regroupe 40 membres : des fédérations d'OSIM (les **FOSIM**, regroupées autour d'un pays d'origine de migrations ou d'une thématique de travail commune), des collectifs régionaux d'OSIM (les **COSIM**) et de certaines **OSIM** (critère inclusif lors de l'AG constitutive en 2002). Son Assemblée Générale se réunit tous les ans. Elle procède au renouvellement des instances du FORIM tous les trois ans, conformément aux statuts.

Le Conseil d'Administration du FORIM est composé de 20 organisations membres. Il se réunit en moyenne tous les deux mois.

Le Bureau se compose de 6 personnes élues par le CA (1 Présidente, 3 Vice-présidents, un Trésorier, un Secrétaire général). Le Bureau se réunit en moyenne une fois par mois.

L'équipe salariée est aujourd'hui composée d'onze salariés (équivalent 11 temps plein).

La mise en œuvre des activités est assurée par **des espaces collectifs de travail**. Ces espaces sont co-animés par des membres du CA volontaires et engagé(e)s et par un membre de l'équipe technique. Ces espaces travaillent au déroulement du plan d'actions et des priorités validés par le CA et le Bureau

en lien avec l'équipe technique salariée. Ces pôles sont composés de bénévoles volontaires issus du réseau du FORIM, auxquels sont associé(e)s des partenaires et des personnes ressources.

3) Principaux programmes et actions du FORIM

Le FORIM est engagé dans plusieurs activités regroupées en deux programmes principaux :

a) Le Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM)

Lancé depuis 2003 et soutenu actuellement par l'Agence Française de Développement, le PRA/OSIM est **un dispositif d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation des projets de développement local portés par les OSIM**. Ce dispositif prévoit une enveloppe financière visant à appuyer les microprojets de développement local portés par les OSIM dans les domaines de la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un environnement amélioré ; le développement économique, le développement rural et agricole et le développement social. La demande de subvention par microprojet est plafonnée à 15 000 euros.

Depuis son lancement, le PRA/OSIM a appuyé près de 555 projets dans 34 pays, avec des résultats probants notamment en termes d'impacts réels sur les populations cibles et de renforcement des capacités des OSIM porteuses de projets ainsi que de leurs partenaires locaux.

b) Le programme d'Appui à la structuration et au renforcement des capacités d'action du milieu associatif (SMA)

Les actions de structuration et de renforcement des capacités des OSIM sont au cœur du projet du FORIM depuis sa création en 2002. Lancé en 2010 avec le soutien principal de l'Agence Française de développement (AFD), ce programme est dans sa 4ème phase (SMA4).

Les objectifs identifiés dans l'élaboration de cette phase sont :

- i) Consolider le milieu associatif issu de l'immigration dans le respect de sa diversité (origine, mode de regroupement, échelle de structuration, approches, etc.) pour assurer la prise en compte des voix des migrant(e)s et de leurs associations à différentes échelles.
- ii) Renforcer les FOSIM et les COSIM et, à travers eux les OSIM, pour une meilleure visibilité, une plus grande qualité d'action et un partage élargi de leurs expériences et pratiques.
- iii) Développer les positionnements et alliances pour influencer les décideurs sur la place et le rôle des OSIM, FOSIM, COSIM comme acteurs incontournables des politiques publiques de développement, de solidarité internationale et de cohésion sociale nationale.

4) Le FORIM et le plaidoyer

Le FORIM s'est engagé à porter la voix des associations de migrant(e)s dans les sphères de discussion et de prise de décision. Sa participation dans des espaces de dialogue, de concertation et d'influence a fait du FORIM un acteur reconnu auprès de ses interlocuteurs. Il organise des concertations avec ses membres en vue de dégager des positions communes sur des sujets relatifs aux champs d'intervention

des OSIM et, de façon générale, sur la solidarité internationale et l'intégration. Cela a par exemple été le cas en amont des élections présidentielles françaises de 2012, ou encore lors des Assises du développement et de la solidarité internationale qui ont eu lieu en 2012-2013 et au cours desquelles le FORIM s'est fortement investi.

Le plaidoyer constitue un axe de travail important du FORIM. Les activités déjà réalisées par le FORIM lui permettent d'être en possession d'un matériel de base en termes de plaidoyer sous forme d'expériences, bonnes pratiques et connaissances.

II- L'appui du FORIM aux initiatives de la diaspora malienne

1) Cadre Général

La diaspora malienne en France est historiquement engagée dans des actions de solidarité internationale en direction de son pays d'origine. Depuis la table-ronde de Kayes en 1997 et la signature de la Convention Franco-Malienne sur le Co-développement en 2000, le Mali fait figure d'exemple sur l'engagement des diasporas dans le développement. Les politiques publiques maliennes encouragent la diaspora malienne à investir et à mener des projets productifs et/ou structurants permettant un meilleur accès aux services de base (eau, santé, agriculture, éducation, etc.).

Le FORIM a depuis sa création en 2002 accompagné la diaspora malienne dans sa structuration et dans ses actions, en France et en direction du Mali. Le Haut-Conseil des Maliens de France (HCMF) en est membre fondateur. Les OSIM maliennes sont également présentes au sein de réseaux multi-pays et thématiques membres du FORIM, ainsi que dans les collectifs régionaux sur tout le territoire français.

a) Le Programme Migration Mobilité pour le Développement / Codéveloppement Mali

Issu de la première convention Franco-Malienne sur le Codéveloppement de 2000, le programme Codéveloppement Mali, a connu plusieurs phases (FSP Mali, CODEV Mali, PAC Mali). Tout au long de son existence, le CODEV Mali a visé à soutenir des projets portés par des associations ou collectivités maliennes, réalisés en partenariat avec des associations de la diaspora, qui doivent notamment s'engager à co-financer les actions. Dans sa phase actuelle, le programme a réalisé 2 appels à projets, en 2017 et 2019, pour un total de 43 initiatives financés. Un troisième appel est en cours en 2020.

Depuis 2013, le FORIM est Cellule Relais France du Programme Mobilité, Migration pour le Développement (PMMD). En tant que Cellule Relais France du dispositif, le FORIM relaie les informations au sein de ses réseaux de la diaspora malienne et à travers son réseau de structures d'accompagnement, appuie les OSIM dans le montage de projet et le dépôt.

b) Le Programme d'appui aux Organisations de Solidarité Issues des Migrations (PRA/OSIM)

Le Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (PRA/OSIM) est un dispositif national **d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation** des projets de développement local portés par les OSIM.

Les objectifs spécifiques du PRA/OSIM sont :

- Renforcer les capacités d'intervention des OSIM et de leurs fédérations, au niveau national, afin de permettre un changement d'échelle de l'impact positif du Codéveloppement.
- Cofinancer des projets de développement local portés par les OSIM.
- Mettre en évidence les effets de la migration sur le développement des pays d'origine et tout particulièrement l'apport des migrant-e-s par la valorisation et la capitalisation de leurs pratiques.
- Renforcer la communication institutionnelle du dispositif et sa gouvernance.

Inscription dans le cadre d'une politique publique

Le PRA/OSIM est inscrit dans le cadre de la politique mobilité, migration et développement, plus particulièrement la mobilisation des associations de migrant-e-s pour le développement de leur pays d'origine. Ce programme est en adéquation avec la décision n°15 du comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 31 juillet 2013 : « les migrants sont des acteurs du développement. Ils y contribuent par leurs apports financiers, techniques et culturels ».

Mis en œuvre depuis 2003 par le FORIM avec l'appui du Ministère des Affaires étrangères / Mission d'Appui aux Initiatives des ONG (MAE/MAAIONG), puis du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'identité nationale et du Développement Solidaire (MIINDS), puis du Ministère de l'Intérieur / Département du Développement solidaire (MI / DDS), suivis du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), Il est aujourd'hui co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Le PRA/OSIM a une longue expérience en matière d'appui aux initiatives portées par les OSIM pour contribuer au développement local des pays d'origine.

Acteurs du programme

Les principaux acteurs/trices du Programme sont :

→ **Un Secrétariat Technique assuré par le FORIM**

Deux salariés assurent le rôle d'animation du programme : information, conseil et orientation des OSIM, coordination du réseau des OPAP, présélection des demandes de cofinancement à soumettre au CEP, programmation et convocation des réunions du CEP, suivi des projets financés et validation des comptes-rendus, élaboration des comptes-rendus annuels du programme et conduite d'actions de capitalisation. Les salariés s'appuient sur des commissions composées d'administrateurs et administratrices, ainsi que des membres du FORIM impliqué-e-s dans le programme pour assurer sa mission.

→ **Des Opérateurs d'Appui labellisés**

L'Opérateur d'Appui (OPAP) est :

- Un membre du FORIM sélectionné et labellisé par le Comité d'Examen Paritaire (voir ci-dessous) sur dossier de candidature.
- Un point de passage obligatoire pour les OSIM pour pouvoir déposer un dossier de candidature.

Son rôle :

- Conseil et orientation du porteur de projet.
- Appui technique et méthodologique.
- Contrôle de la qualité, de la pertinence et de l'éligibilité du projet.
- Appui à la recherche et mobilisation de partenaires techniques et financiers.

- Aide au suivi financier et opérationnel du projet.
- Appui à la rédaction des comptes-rendus d'emplois de subvention.

→ **Un Comité d'Examen Paritaire (CEP)**

Présidé par le FORIM, il est constitué d'un panel de représentant-e-s des OSIM, des OSI, des collectivités territoriales et des bailleurs et institutionnels du développement. Après instruction des dossiers, les membres délibèrent sur les projets éligibles et décident en dernier lieu de l'attribution ou non des cofinancements. Le CEP est composé d'environ 50 membres répartis en deux collèges paritaires [collège « OSIM » et collège « Partenaires »]. Le CEP se réserve la possibilité d'inviter également d'autres observateurs.

Ainsi, il est également une instance de pilotage du programme et est consulté sur les choix et orientations concernant le PRA/OSIM au-delà de la sélection de projets à financer. Il est également l'instance de délivrance et de reconduction du label des Opérateurs d'Appui (OPAP) du dispositif. Pour rappel, le rôle du FORIM au sein du CEP est de présider le Comité, mais il ne participe pas à la sélection des projets lauréats et les décisions du CEP sont souveraines. Il est à noter qu'un règlement du CEP existe.

→ **Les OSIM porteuses de projets**

Une Organisation de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) est une association française de solidarité à but non lucratif (loi 1901), apolitique et non syndicale, dirigée par une équipe composée en majorité de personnes immigrées ou issues de l'immigration agissant ici et là-bas.

A noter que les OSIM porteuses de projets peuvent **être membre ou pas** d'un collectif ou réseau membre du FORIM, car être membre du FORIM n'est pas un critère d'éligibilité au PRA/OSIM.

Bénéficiaires

- Les OSIM (membre ou non de membres du FORIM), leurs partenaires en France et dans les pays d'origine.
- Les populations bénéficiaires dans les Pays éligibles au Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).
- Les membres du FORIM labellisés en qualité d'opérateurs d'appui.

Projets financés au Mali

Entre 2002 et 2019, le PRA/OSIM a cofinancé 43 microprojets de développement au Mali; notamment dans le secteur de l'éducation/formation, la santé et le développement rural et agricole, avec un enveloppe total d'environ 600 581 euros.

III- Conduite de l'Etude

1) Objectifs de l'étude

L'objectif général de l'étude est d'étudier les modalités d'action de la diaspora malienne en direction du Mali, notamment dans le cadre de micro-projets (de 15.000€ à 40.000€) collectifs appuyés par des

dispositifs techniques et financiers dont le FORIM est partie prenante.

En particulier, trois axes seront ciblés au cours de l'étude :

a. Comparer deux modèles d'intervention : le PRA/OSIM et le PMMD

Le PRA/OSIM et le PMMD sont deux dispositifs qui, bien que présentant des similarités, proposent deux approches distinctes. Le PRA/OSIM soutient des porteurs de projets de la diaspora basés en France qui s'engagent à réaliser des actions en partenariat avec une association située sur le territoire d'intervention. L'OSIM est responsable de l'utilisation des fonds et de la conduite du projet. A l'opposé, le PMMD propose un soutien aux associations et collectivités locales maliennes, dont les projets doivent être menés en partenariat avec une association de la diaspora malienne, sans condition de localisation.

Le FORIM, à travers cette étude, souhaite questionner ces deux modèles et leurs impacts. Qu'en est-il de la place de l'OSIM dans le montage, le suivi et l'évaluation du projet ? De sa contribution financière dans le projet ? De son appropriation du projet ? le modèle partenarial a-t-il un impact sur la relation avec les autorités locales ? sur la réussite globale du projet ? Comment ces différentes approches s'inscrivent-elles dans les réflexions et débats du milieu de la solidarité internationale sur le partenariat et la place des "acteurs du Nord" ?

b. Analyser les actions d'accompagnement auprès des OSIM maliennes

Les deux dispositifs proposent une offre d'accompagnement via des organisations qui bénéficient d'une expérience reconnue dans le montage de projets de solidarité internationale. Les Opérateurs d'Appui Labélisés (OPAP) du PRAOSIM et les structures d'accompagnement du PMMD, membres du FORIM, appuient et orientent les OSIM maliennes qui souhaitent bénéficier d'un soutien. Cet accompagnement a pour but d'aider les OSIM à monter des projets réalisables et durables, et à intégrer les contraintes des bailleurs de fonds, notamment dans l'écriture des projets. Toutefois, cet accompagnement peine à faire émerger de nouvelles associations, qui manquent parfois d'expérience et n'ont pas précédemment bénéficié de fonds externes. L'étude questionnera les modèles d'accompagnement des OSIM maliennes dans les deux dispositifs et fera émerger les obstacles et bonnes pratiques.

c. Comparer les dynamiques associatives de la diaspora malienne, vietnamienne et haïtienne en France

Cette étude entend servir de base pour une étude de plus large ampleur qui compare les dynamiques associatives des diasporas résidentes en France provenant des différents continents.

A travers les deux dispositifs d'appui dont le FORIM est partie prenante (PMMD et PRAOSIM), un grand nombre de projets portés ou réalisés en partenariat avec la diaspora malienne en France ont été exécutés. Sur la période 2016 – 2019, près de 70 initiatives ont été appuyées. De montants divers, menés par des OSIM expérimentées ou non, ces projets ont porté sur des thématiques variées (eau et assainissement, agriculture, éducation), le tout sur différents territoires au Mali.

Dans un premier temps, il sera demandé de réaliser une cartographie des OSIM lauréates du PRA/OSIM et du CODEV Mali selon leur distribution dans le territoire français et leurs réalisations dans les pays d'origine. Dans un deuxième temps, lors d'un Séminaire Regards croisés à réaliser en début décembre,

les Fédérations des OSIM des pays sélectionnés pourront répondre et échanger sur leurs pratiques et expériences de codéveloppement, leur rôle en tant que tête de réseau et les dispositifs d'accompagnement technique et/ou de financement auxquels ils ont accès. Ces questionnements seront définis en détail avec le/la consultant.e. Il est attendu que les échanges issus de ce séminaire servent de base pour la définition de pistes de recherche à approfondir ultérieurement.

2) Méthodologie de travail

L'étude portera plus directement sur les projets appuyés techniquement et/ou financièrement par le FORIM dans le cadre de deux dispositifs dont le FORIM est partie prenante : le PRAOSIM et le PMMD – CODEV Mali. En plus de la base de données compilée du FORIM recensant les initiatives, un questionnaire -ou autre technique de récolte de données- pourra être diffusé auprès des associations de la diaspora lauréate sur :

- ✓ Le type de projet et les actions qu'elles ont mené (thématique, localisation, ...)
- ✓ Le type de partenariat qu'elles ont développé (ici et là-bas) entre les deux partenaires des projets
- ✓ Le travail avec les collectivités locales sur place
- ✓ L'appui dont elles bénéficient (structure d'accompagnement PMMD, OPAP PRA/OSIM, Bureau d'instruction là-bas)

En outre, des entretiens pourront être conduits avec les structures d'accompagnement et les OPAP qui appuient les OSIM dans le montage de projet.

Enfin, les analyses seront complétées par les échanges qui se dérouleront lors d'un séminaire « Regards Croisés » organisé par le FORIM en décembre 2020 (date à définir). Au cours de cet événement, le/la consultant.e sera amené.e à présenter les résultats préliminaires de l'étude, qui seront enrichis par les contributions des participants.

La méthodologie détaillée sera précisée en lien avec l'équipe technique du FORIM en charge de superviser la réalisation de l'étude. Les livrables attendus sont un rapport final d'étude ; plaquette de diffusion avec les principaux résultats ; cartographie OSIM lauréates selon leur distribution dans le territoire français et leurs réalisations dans les pays d'origine. D'autres propositions de livrables sont un atout.

Le calendrier prévisionnel de l'étude est le suivant :

- Mi-octobre : cadrage et lancement de l'étude
- Mi-décembre : Séminaire Regards Croisés sur « *Les dynamiques associatives des diasporas malienne, vietnamienne et haïtienne en France : quelles actions et dispositifs d'accompagnement au codéveloppement* » (titre à définir) + Restitution des premiers résultats de l'étude
- Février 2020 : rendu des livrables finaux de l'étude

3) Calendrier de sélection

- Diffusion de l'offre : 22 septembre
- Date limite de candidature : 4 octobre 2020
- Recrutement du/de la consultant.e : 7 octobre 2020
- Réunion de cadrage : 9 octobre 2020

4) Profil recherché

Le/La consultant.e ou l'équipe de consultant.e.s recherché a une expérience préalable dans la conduite d'études qualitatives (et quantitative serait un atout) dans le champ de la solidarité internationale et sur les questions de partenariat. Il/elle démontre des capacités d'analyse de dispositifs d'intervention dans des pays tiers.

Compétences particulières :

- Maîtrise des outils (questionnaires, entretiens) afin de récolter les informations pertinentes.
- Maîtrise des outils de cartographie de projets
- Bonne connaissance des enjeux Migrations et Développement, et de l'engagement des diasporas en particulier. Une première expérience de travail avec la diaspora malienne serait un plus.
- Capacités pédagogiques, de synthèse et d'analyse

5) Budget

Le budget pour cette étude est un forfait maximum de 11.000€

6) Modalités de candidature

Les candidat.e.s sont invité.e.s envoyer un CV , une note de proposition technique et financière., et des exemples de travaux similaires réalisés à Benoit Mayaux, bmayaux@forim.net et Elizabeth Flores, eflores@forim.net